

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en fonction : 15

Nombre de Conseillers
présents : 12

Nombre de Conseiller(s)
absent(s) : 3

SEANCE du 7 AVRIL 2017

Sous la Présidence de Monsieur **GAUPP Daniel**, Maire, le Conseil municipal, *dûment convoqué le 23 Mars 2017*, s'est réuni le **Vendredi 07 Avril 2017** à 18 heures 30, dans la salle des séances de la Mairie

Étaient présents : MM(ES) WENDLING Isabelle - BACH Bernard - KOEGER Josée, Adjoints -
MM(ES) ADRIAN Thierry - KELLER Rémy - KLEFFER Thomas - LAMOTE Mathias - LIENARD Eric - OEHLVOGEL Francis - OTT Marie-France.

Absent(s) excusé(s) : M.Christophe DAULL donne pouvoir à Daniel GAUPP

M. Bernard ADE
M. Thierry SIMON

Arrivé en cours de séance : M. Jean-Luc SANTER

Absent(s) non excusé(s)

2017-006 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 FEVRIER 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL D E C I D E à l'unanimité

D'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 FEVRIER 2017

**2017-007 : PACTE FINANCIER DE CONFIANCE ET DE SOLIDARITE ENTRE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU ET LES COMMES MEMBRES**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

Vu les lois du 21 février 2014 et du 7 août 2015 ;

Vu les dispositions du Code général des impôts, notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 23 février 2017 ;

ADOpte le pacte financier de confiance et de solidarité entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau et les communes membres, joint à la présente délibération.

2017-008 : ADOPTION PLAN DE FINANCEMENT – ACCESSIBILIE EGLISE + ECOLE

Le Maire expose le plan de financement des travaux d'accessibilité de l'église et de l'école d'Uhlwiller comme suit :

1°) - **DEPENSES** :

Nature/Coût	H.T.	T.V.A. en Euros	T.T.C.
Travaux de mise en accessibilité église + école élémentaire	115 000,00 €	23 000,00 €	138 000,00 €

2°) - RECETTES :

Nature	FINANCEMENT	
	en Euros	Pourcentage
DETR	46 000,00 €	30,00%
DOTATION SOUTIEN INVEST PUBLIC LOCAL	11 500,00 €	10,00%
RESERVE PARLEMENTAIRE	11 500,00 €	10,00%
FCTVA	22 632,00 €	16,40%
Fonds propres	46 368,00 €	33,60%
TOTAUX	138 000,00 €	100,00%

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ADOpte le plan de financement proposé.

2017-009 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITIONS DES TAXES DIRECTES LOCALE POUR 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, D E C I D E

-De voter les taux pour 2017 comme suit :

Taxe d'habitation	:	9.03 %	pour une base de	627 900,- Euros
Taxe foncière bâtie	:	8.57 %	pour une base de	468 400,- Euros
Taxe foncière non bâtie	:	27.43 %	pour une base de	41 000,- Euros

- de charger le Maire de porter ces données au cadre VI de l'Etat de notification des taux d'imposition « N° 1259 COM »

2017-010 : COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL D E C L A R E à l'unanimité

- que le compte de gestion du Budget Général, dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, *n'appelle ni observation, ni réserve de sa part*

2017-011 : COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET « LOTISSEMENT LES VIGNES »

LE CONSEIL MUNICIPAL D E C L A R E à l'unanimité

que le compte de gestion du Budget "Lotissement LES VIGNES". n'appelle *ni observation, ni réserve de sa part*.

2017-012 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL A D O P T E à l'unanimité

le Compte administratif de l'exercice 2016, à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- en recettes à : 325 411,42 Euros

- en dépenses à : 275 610,40 Euros

Excédent de fonctionnement : 49 801,42 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- en recettes à : 12 085,45 Euros
- en dépenses à : 33 659,12 Euros

Déficit d'investissement : 21 573,67 Euros

soit un Excédent de clôture de : 28 227,75 Euros

2017-013 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – « BUDGET LOTISSEMENT LES VIGNES »**LE CONSEIL MUNICIPAL A D O P T E**

le Compte administratif de l'exercice 2016, à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- en recettes à : 65.220,31 Euros
- en dépenses à : 0,14 Euros

Résultat de fonctionnement : 65.220,17 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- en recettes à : 0,00 Euros
- en dépenses à : 0,00 Euros

Résultat d'investissement : 0,00 Euros

soit un excédent global de clôture de : 65.220,17 Euros

2017-014 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL D E C I D E à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur : Exc.fct.2015)	127 897,- Euros
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT de fonct.2016	49 801,02 Euros
* EXCEDENT AU 31.12.2016 (Cumulé)	177 698,02 Euros
<i>Solde d'investissement (001) :</i>	<i>Excédent 52 579,44 Euros</i>
<i>Solde restes à réaliser :</i>	<i>Déficit 87 495,23 Euros</i>
<i>Besoin financement</i>	<i><u>Déficit 34 915,79Euros</u></i>
Affectation obligatoire	
- à l'exécution du virement à la section d'investissement (Cpte 1068)	34 915,79 Euros
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves (cpte 1068)	0,00 Euros
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur : ligne 002)	142 782,23Euros

2017-015 : BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2017 – BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

1) **arrête** le Budget Primitif de l'exercice 2016 à :

SECTION de FONCTIONNEMENT :

en recettes et en dépenses à la somme de : 529 338,75,- Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

en recettes et en dépenses à la somme de : 435 587,55 Euros

2) **vote** le budget et **décide** de virer un montant de :151 923.69 Euros
de la Section de fonctionnement à la Section d'investissement

3) le montant du produit net à percevoir au titre des taxes directes locales de **108 087,55 Euros**
pour assurer l'équilibre du budget a été fixé dans la même séance.

2017-016 : BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2017 – BUDGET « LOTISSEMENT LES VIGNES »

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, APRES avoir délibéré,

arrête le budget primitif du Budget Annexe Lotissement "Les Vignes" de l'exercice 2017 à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

en recettes et en dépenses à la somme de : 640 220,17 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

en recettes et en dépenses à la somme de : 330 000,00 Euros

2017-017 : SUBVENTION EQUIPEMENTS VERSEES – CADENCE D'AMORTISSEMENT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

D'amortir les subventions d'équipements versées sur 5 ans à partir d'un montant de 1 000 € et en dessous de les amortir sur 1 an.

2017-018 : ACHAT TERRAIN – MONSIEUR KLEFFER PHILIPPE

Monsieur Thomas KLEFFER, conseiller ayant quitté la salle,

Le Conseil Municipal décide :

- **D'approuver** l'acquisition d'une partie des parcelles appartenant à
MM Philippe et Thomas KLEFFER
sis sur le ban d'Uhlwiller
45A et 45B rue Principale
Section 68 Parcelle 348 et Section 68 Parcelle 349

Au prix de :

950,00 Euros TTC l'are.

- **De conclure l'acte de cession avec**

MM Philippe et Thomas KLEFFER

Qui seront reçu auprès de M'Etude de Maître PRIOZET, Notaire à Haguenau :

- **De nommer** le cabinet GRAFF-KIEHL comme géomètre ;
- **D'habiliter** le Maire à signer l'acte de vente et toutes autres pièces à intervenir dans le cadre de cette transaction ;
- **De voter** les crédits nécessaires, qui seront à l'article 2111 du budget de l'exercice en cours

2017-019 : REMPLACEMENT CHAUFFAGE EGLISE - DESAMIANTAGE

Le Maire informe les conseillers que nous sommes encore en attente de devis dans le cadre du diagnostic amiante pour le remplacement du chauffage de l'Eglise d'UHLWILLER.
Vu l'urgence l'enlèvement de cet amiante doit être réalisé le plus rapidement possible.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU sa délibération du 03 décembre 2015 portant accord de principe pour le projet ;
- VU le diagnostic réalisé par le cabinet GRAFF-KIEHL ;
- APRES en avoir délibéré

DECIDE

D'autoriser le Maire à signer le devis qui présente les meilleures conditions aussi bien au niveau du délai que du coût.

2017-020 : CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE

Le Maire expose

Pour pallier au départ à la retraite de Mme Simone KLEFFER, qui occupait le poste d'adjoint technique, il y aurait lieu de procéder à l'embauche d'un agent pour remplir les fonctions d'adjoint technique en remplacement.

A cet effet, il appartient au Conseil Municipal d'adopter le principe de cette création de poste..

LE CONSEIL MUNICIPAL

- CONSIDERANT que les provisions budgétaires sont prévues au budget de l'exercice en cours ;
- Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

De créer un poste d'Adjoint Technique – Echelon 1, permanent à temps non complet, à raison de 13/35 par semaine (temps de travail annualisé), à compter du 18 avril prochain

Les attributions seront les mêmes que pour le poste qu'occupait Mme Simone KLEFFER et consisteront au nettoyage des locaux de la mairie et des écoles.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique.

2017-021: ATTRIBUTION D'UNE GRATIFICATION POUR LE DEPART A LA RETRAITE DE L'ADJOINT TECHNIQUE, MADAME SIMONE KLEFFER

Dans le cadre du départ à la retraite de l'adjoint technique, Simone KLEFFER, le Maire propose d'attribuer une gratification pour cette occasion.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après délibération

DECI DE

- **D'approuver** la proposition du Maire et **d'attribuer** à Mme Simone KLEFFER une gratification d'une valeur totale de 400,- Euros.
- **D'inscrire** les crédits nécessaires à l'article 6232 au budget de l'exercice en cours
- **De remettre** cette gratification lors de la cérémonie du 8 mai 2017.

2017-022: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ECOLE PRIMAIRE D'UHLWILLER

Le Maire soumet à l'Assemblée le courrier de la directrice de l'école élémentaire d'Uhlwiller, relative à une demande d'une subvention pour le financement la sortie de fin d'années des quatre classe du RPI au Zoo de Mulhouse le 9 juin 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **VU** la demande ;
- **APRES** délibération,

DECIDE

- **d'accorder** une participation pour les frais de transport d'un montant de 600 €.
- **de mandater** cette somme au compte 6247 du Budget 2017

2017-CD02 : COMMUNICATIONS ET DIVERS

LE MAIRE informe les élus

- Que la Commune n'a pas fait valoir son droit de préemption :
 - Pour l'immeuble cadastré section 69 parcelle 190/20 de 2466 m²
Sis à UHLWILLER – 91A rue de la croix Blanche, mis en vente par MM(ES).
DIEBOLD Georges de MUNDOLSHEIM, DIEBOLD Patrick de
MAISONS-ALFORT, LIM Frédéric de STRASBOURG, LIM Julien de
STRASBOURG, DIEBOLD Nicole de GRIES, FREROT Aline de STRASBOURG,
LIM Solavy de OSTWALD au profit de M et Mme GASSER David.
- Elections présidentielles 2017 – 23 Avril 2017 et 7 Mai 2017 – Déroulement : distribution des tableaux

Dél. transmise à la Sous-Préfecture le 18/04/2017
Dél. rendue exécutoire le 18/04/2017
Dél. publiée le 18/04/2017

Ont signé tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
UHLWILLER, le 18/04/2017

Le Maire : Daniel GAUPP

